



Jumet, le 25 avril 2020

Le Comité des Fêtes de la Madeleine  
La SR Etat-Major du Tour de la Madeleine  
La SR les Amis de la Madeleine

## Communiqué de presse

Suite aux décisions du Conseil National de Sécurité annoncées par la Première Ministre Sophie Wilmès les 15 et 24 avril, les trois comités organisateurs de la Madeleine (la Société Royale Etat-Major du Tour de la Madeleine, la Société Royale Les Amis de la Madeleine et le Comité des Fêtes de la Madeleine) ont décidé d'annuler l'édition 2020 du Tour et des Festivités de la Madeleine qui devaient se tenir du 17 au 23 juillet prochains.

Pour rappel, au-delà de la limitation des contacts entre les personnes et du respect des distances de sécurité, la Première Ministre avait annoncé le 15 avril que les événements de masse de type « festival » ne seraient pas autorisés avant le 31 août.

Lors du Conseil National de Sécurité du 24 avril où étaient attendues des précisions sur la définition des événements de masse, le Gouvernement fédéral et les entités fédérées en ont finalement confié la décision et la responsabilité de la tenue aux organisateurs et aux pouvoirs locaux.

En conséquence, les trois comités organisateurs de la Madeleine en concertation avec les autorités communales de la Ville de Charleroi ont décidé, afin de préserver la santé de toutes et tous, d'annuler le Tour et les Festivités de la Madeleine 2020.

Le Comité des Fêtes, l'Etat-Major et les Amis de la Madeleine partagent et connaissent l'amour du folklore des Madeleineuses et des Madeleineux et aussi de très nombreuses personnes qui le manifestent chaque année par leur présence assidue aux festivités ou le long du Tour le dimanche.

C'est une décision historique dans l'existence du Tour de la Madeleine qui est prise ce samedi et qui ne manque pas de provoquer une certaine tristesse. Mais la santé de toutes et tous prévaut et est une priorité absolue et indiscutable.

D'ores et déjà, les trois comités organisateurs travaillent à la préparation de la Madeleine 2021. Un contact a été établi dès ce samedi avec les autorités communales des communes traversées par le Tour de la Madeleine et une concertation se mettra rapidement en place avec elles.

Aussi dans le cadre de notre responsabilité de comités organisateurs, nous invitons les sociétés et les personnes participantes au Tour de la Madeleine au respect des consignes des pouvoirs publics suite à notre décision d'annulation.

Nous ne pouvons conclure cette communication sans exprimer notre solidarité avec les sociétés de Madeleine, les participantes et participants, le public et aussi les commerçants, établissements Horeca et les forains. Nous leur souhaitons beaucoup de courage en cette période.

La Société Royale Etat-Major du Tour de la Madeleine,  
La Société Royale Les Amis de la Madeleine,  
Le Comité des Fêtes de la Madeleine.